



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lieux de mémoire

Question écrite n° 35427

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le site de Ban Saint-Jean à Denting près de Boulay. Cette ancienne caserne de la ligne Maginot fut transformée durant la Seconde Guerre mondiale en un camp de prisonniers soviétiques, majoritairement ukrainiens. Des milliers de soldats furent détenus dans ce site dans des conditions inhumaines. Plusieurs milliers y moururent. La mémoire de ce site est aujourd'hui entretenue par une petite association : l'association franco-ukrainienne pour la réhabilitation du Ban Saint-Jean. Annoncée depuis 2000, une stèle devrait bientôt voir le jour. Alors que la communauté européenne est confrontée à un renouveau de tensions dans l'ancien espace soviétique, alors que l'Ukraine est appelée à devenir un partenaire essentiel de l'Union européenne, il est essentiel de donner une véritable légitimité mémorielle au site du Ban Saint-Jean. Il lui est demandé la date de l'inauguration de la stèle annoncée depuis huit ans et financée en partie par son département ministériel ainsi que l'engagement d'être présent lors de cette inauguration.

Texte de la réponse

Un monument, dont le projet a reçu l'agrément de l'Association franco-ukrainienne pour la réhabilitation du cimetière du Ban Saint-Jean, va être érigé à l'entrée du camp, non loin du sentier pédestre qui mène à l'ancien charnier où les 206 fosses ouvertes et les fouilles effectuées alentour ont permis de retrouver 2 879 corps. Les travaux, qui devraient débuter en juin prochain, dureront environ quatre mois. Ce monument sera composé d'une plate-forme supportant deux stèles, disposées de manière à ouvrir une vue sur l'ancien cimetière, l'une portant la carte de l'ancienne URSS, l'autre une plaque à la mémoire des soldats des différentes républiques soviétiques morts dans ce camp. Sa construction sera entièrement financée par l'État.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35427

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2008, page 9873

Réponse publiée le : 9 juin 2009, page 5601